

CCE du mardi 15 décembre 2009
Déclaration FORCE OUVRIERE sur le
projet de plan de formation 2010



Les élus Force Ouvrière constatent que le point d'avancement du plan de formation à fin novembre 2009 est réalisé à 79 % du plan prévisionnel, avec un taux d'absentéisme s'élevant à 5,6%

Les élus Force Ouvrière insistent pour que ne soient pas confondus les deux plans : plan de formation initial et plan de formation renforcé

Une fois de plus, le nombre d'heures du plan de formation 2010 est en diminution de -97000 heures par rapport à 2009, en raison de la baisse importante de l'effectif. Cela doit bien vous arranger sur le plan économique. La formation ne doit pas passer au second plan, c'est pour nous un axe majeur pour l'entreprise afin de conserver son savoir faire et rester au niveau des meilleurs constructeurs.

Cependant, les élus F.O ont constaté des points positifs :

- Une légère augmentation de la moyenne d'heures prévisionnelles par salarié ;
- La qualité des services de formation sur chaque site.

FABRICATION :

La formation est-elle votre priorité, hors formations obligatoires ?

Le nombre d'heures attribuées est sans cesse en diminution alors que des projets pour demain pointent le bout du nez.

Exemple :

- à Flins, le volume d'heures a été divisé par 3 en trois ans et pourtant le véhicule électrique c'est pour demain.
- à Sandouville, toujours pas de perspectives de formation en vue du véhicule utilitaire.

INGENIERIE :

Nous n'avons aucune visibilité sur les modules de formation qui seront proposés en interne Ingénierie/Tertiaire concernant tous les aspects du véhicule électrique : réparations des structures de caisse et châssis, diagnostics, formations de base, électronique de puissance, formations préventives sur les risques. (chocs électriques, inhalations des vapeurs toxiques, explosions en cas de surchauffe batterie), gestion des spécificités liées au "QUICK DROP" (connectiques, circuits de refroidissement, verrouillage batterie, etc.).

Au-delà de l'aspect lié à la technologie, les formations du Commercial : vendeur, location de batteries et abonnements divers, reprise de véhicules, VO, suivi des flottes, expertises techniques, après-vente, en bref toutes formations assurant le service aux clients.

Ainsi que les formations concernant le recyclage de ces véhicules et batteries ; tout ces points cités ci-dessus nous paraissent être appréhendés avec légèreté et sur un mode de confidentialité peu propice à une formation satisfaisante du personnel dans les délais de mise sur le marché de ces véhicules électriques.

En conclusion, **FO** demande que lui soit exposé les jalons des formations prenant en compte tous ces aspects et que ceux-ci soient présentés lors des prochaines commissions formation centrale ainsi que dans les commissions emploi-formation dans les établissements.

Force Ouvrière s'**ABSTIENDRA** sur le plan de formation 2010.